



12B, chemin Nicolas-Bogueret
1219 Aire
Tél. 022 970 06 90
mq.aire@fase.ch

INSCRIPTION 2017 - 2018

MERCREDIS AERES

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Nationalité : _____ École fréquentée : _____ Degré scolaire : _____

TYPE D'ACCUEIL SOUHAITÉ : journée (8h-18h) matinée (8h-13h30) après-midi (11h30-18h)

DOMICILE

(HABITE CHEZ)

Parents Père Mère

Institution Autre:

Nom & prénom : _____

Adresse _____

NPA & Ville _____

Tél. privé _____

Tél. portable : _____

E-mail _____@_____

RESPONSABLE LÉGAL

(SI AUTRE QUE N°2)

Parents Père Mère

Institution Autre:

Nom & prénom : _____

Adresse _____

NPA & Ville _____

Tél. privé _____

Tél. portable : _____

E-mail _____@_____

PERSONNE POUVANT ÊTRE

CONTACTÉE EN CAS D'URGENCE

(AUTRE QUE N°2 OU N°3)

Lien avec l'enfant : _____

Nom & prénom : _____

Adresse : _____

NPA & Ville : _____

Tél. privé _____

Tél. portable _____

E-mail _____@_____

ASSURANCES (responsabilité civile obligatoire)

Assurance maladie : _____ Assurance accident : _____ Assurance RC : _____

REMARQUES GENERALES CONCERNANT VOTRE ENFANT

Votre enfant sait-il nager ? Oui Non

Votre enfant peut-il sortir de Suisse pour une excursion de la MQAL ? Oui Non

Régime alimentaire particulier ? Oui Non

Si oui, lequel : _____

Tournez la page svp.

SANTE

POUR DES RAISONS DE SECURITE, NOUS VOUS DEMANDONS DE REpondre AUX QUESTIONS MEDICALES

Date du dernier vaccin tétanos : ____ / ____ / ____

Médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie, d'une allergie ou d'un handicap particulier ? Oui Non

Si oui de le (la) quel(le) : _____ Précautions à prendre ou traitements : _____

Remarques et informations diverses / Autres indications de santé (*par ex. somnambulisme, saignement du nez, etc...*) : _____

DECHARGES

➤ mon enfant peut rentrer seul depuis la Maison de Quartier à la fin de l'activité : Oui Non

➤ personne autorisée à venir chercher l'enfant (nom + téléphone) : _____

Une photocopie de la carte d'identité valable de l'enfant doit être donnée avec la fiche d'inscription.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables des Mercredis aérés à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par le médecin consulté et je me déclare prêt à m'acquitter envers la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon des sommes qu'elle aurait à déboursier pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport.

De plus, j'autorise mon enfant à participer à toutes les sorties en minibus de la maison de quartier (ou tous autres véhicule utilisés) organisées dans le cadre des mercredis aérés durant l'année scolaire et j'ai pris connaissance des "Renseignements Généraux" concernant l'organisation des mercredis aérés et par ma signature déclare accepter toutes ces conditions.

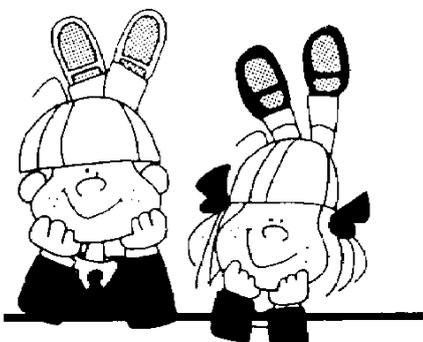
J'ai rappelé à mon enfant qu'il doit respecter les consignes données par le personnel d'encadrement, ainsi que les règles de prudence habituelle.

La MQAL décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident (dû au non-respect des consignes et des règles de sécurité données par les encadrants).

J'autorise la MQAL à utiliser les photos de mon enfant (par exemple pour notre rapport d'activités, notre site internet et notre page Facebook) Oui Non

Lieu & Date : _____

Signature du représentant légal : _____



Maison de
Quartier d'Aire-Le Lignon
Chemin Nicolas Bogueret 12bis
CH 1219 Aire
Tél. 022.970.06.90

MERCREDIS AERES 2017 - 2018

Aire, mai 2017

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Généralités

Les **mercredis aérés** s'adressent aux enfants scolarisés de 1P à 4P. Les activités sont organisées à la Maison de quartier et à l'extérieur.

L'encadrement est assuré par un/e animateur/trice professionnel/le ainsi que par une équipe de deux moniteurs/trices formés.

Pour cet accueil, nous avons 18 places disponibles.

Cette activité est un moment important pour favoriser le développement de l'autonomie de votre enfant en le responsabilisant, en l'amenant à vivre avec les autres et en favorisant son expression personnelle et sa créativité. Comme toutes les activités proposées par la Maison de Quartier, celle-ci s'inscrit dans le cadre du projet institutionnel de notre association.

Inscription

L'inscription est annuelle (année scolaire de septembre à juin). La fiche d'inscription annexée est également à votre disposition au secrétariat. Au mois de juin, l'inscription doit être réitérée pour l'année suivante.

Horaires

Plusieurs formules d'accueil sont proposées :
l'accueil à la journée et l'accueil à la demi-journée.

Journée complète	Matinée et repas	Après-midi et repas
Accueil : entre 8h et 9h	Accueil : entre 8h et 9h	Accueil : entre 11h30 et midi
Fin de la journée : entre 17h30 et 18h	Fin de l'accueil : après le repas entre 13h et 13h30	Fin de l'accueil : entre 17h30 et 18h

Dans tous les cas, les enfants prennent le repas de midi tous ensemble.

Les enfants en retard ne seront plus attendus et seront pour le reste de la journée sous la responsabilité parentale. Les retards répétés seront accompagnés d'une lettre d'avertissement et pourront conduire à l'exclusion des activités. Le mercredi manqué sera facturé.

Les parents peuvent venir rechercher leur enfant entre 17h30 et 18h00 dernier délai. **A 18h, la MQAL ferme ses portes. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires et le personnel.**

Chaque mercredi les parents doivent impérativement s'annoncer auprès de l'animateur/trice responsable, surtout en fin d'accueil, pour la transmission d'information, de documents, et la restitution de la responsabilité parentale.

L'animateur/trice, pour des raisons de sécurité, doit absolument voir la personne qui part avec l'enfant inscrit à l'activité. Nous rappelons que toute personne autorisée par les parents à prendre en charge un enfant doit absolument figurer sur la fiche « Décharge ». Aucune exception à la règle n'est acceptée !

Prix de l'activité

Pour les enfants inscrits à la journée <ul style="list-style-type: none">• Fr. 15.- par journée par enfant• Fr. 25.- pour 2 enfants de la même famille	Pour les enfants inscrits à la demi-journée <ul style="list-style-type: none">• Fr. 10.- par journée par enfant• Fr. 15.- pour 2 enfants de la même famille
--	---

Une facture mensuelle est adressée aux parents. Elle est payable par mois d'avance !

La Maison de Quartier accepte les *Chèques famille* de la Ville de Vernier. Si vous désirez utiliser ce moyen de paiement, merci d'avertir le secrétariat avant l'émission de la facture.

Absences :

En cas de maladie, les parents téléphoneront au secrétariat la veille entre 14h et 18h au 022.970.06.90 ou à l'équipe le matin dès 8h00. Il est également possible d'envoyer un sms au 077.422.90.43

Les absences hors maladies doivent être exceptionnelles. Si plusieurs absences consécutives ou non (sans présentation d'un certificat médical) sont observées, le comité de gestion se réserve le droit de prendre une décision menant jusqu'à une éventuelle exclusion des activités.

En aucun cas, le paiement des factures des mercredis ne garantit le maintien de la place de l'enfant aux mercredis aérés.

Déroulement de la journée

De manière générale nos journées sont divisées en deux parties :

- **Le matin :** nous organisons avec et pour les enfants des activités en accueil libre (jeux, danse, bricolages, etc.) ou en atelier ciblé (cirque, informatique, bois, photos, etc.)

- **L'après-midi** : nous proposons aux enfants de découvrir un milieu naturel (forêt, rivière, montagne, visites dans une grotte, au zoo, etc.) ou des sorties, spectacles, musées, cinéma.

Les sorties sont toujours en lien avec les quatre saisons. En cas de pluie, nous nous orientons vers des sorties culturelles. Les déplacements se font en minibus.

Nous rappelons aux parents que leur signature sur le formulaire d'inscription à l'année à l'activité des mercredis aérés autorise aussi leur(s) enfant(s) à participer à ces sorties, et que leur responsabilité reste engagée.

Repas

Les **mercredis aérés** assurent la nourriture pendant la journée (le repas de midi, le goûter et les boissons).

Equipement

Nous vous demandons de vêtir votre enfant avec une tenue adéquate lui permettant de jouer sans abîmer ses vêtements et tenant compte des conditions météorologiques.

De bonnes chaussures, anorak, chapeau, affaires de rechange (au minimum 1 tee-shirt et 1 short marqués au nom de l'enfant), et pendant les mois d'hiver bonnet et gants sont indispensables.

Amener les affaires de baignade (linge et costume de bain) chaque mercredi, dès le mois de mai. En hiver, l'animateur/trice vous avertira préalablement !

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de dommage aux effets personnels de vos enfants.

Afin de faciliter notre travail, nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche d'inscription annexée. La priorité sera donnée aux enfants des quartiers d'Aïre et du Lignon.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

L'équipe d'animation